Pourquoi la Sécurité Sociale ?



S2HEP

Faculté de Médecine Lyon Est

SHS Lyon 1

Déclaration de liens d'intérêt
(*Code de la Santé Publique*, art. L.4113-13)

- Pour cet enseignement, je déclare n'avoir aucun lien d'intérêt.

Introduction

- Un enseignement sur la Sécu en première année ?
  - Ça ne passionne pas...
  - Ça « gave » les étudiant·es qui ne sont pas en étude de santé pour « ça »...
  - C'est compliqué… C'est abstrait...
  - Ça manque de relation humaine… Ce n'est pas du soin...
  - C'est de l'administratif…

- Pourtant, l'enjeu est essentiel

➡ *Donc : **un défi pédagogique***



Introduction

- « Pourtant, l'enjeu est essentiel... »
  - Comment le faire saisir ?
  - Si on vous parle de mort, de souffrance, de handicap ?
  - De ce qui permet d'accéder aux soin ?
  - De sens du devoir ? De solidarité ? D'implication collective ?

➡ *La Sécurité Sociale*

Introduction

- Un défi pédagogique par trop approches :

  - François Blot — Médecine Réa., Institut G. Roussy, Paris
  - Jérôme Goffette — Philosophe, Fac. de Méd. Lyon Est
  - Nora Moumjid — Économie, Fac. de Pharmacie

Intervention de François Blot

Pourquoi la Sécurité Sociale ?

Jérôme Goffette

Page chercheur : www.researchgate.net

S2HEP (UR 4148)
Humanités Médicales – Faculté de médecine Lyon-Est
Université Cl. Bernard Lyon 1

Introduction

- Jérôme Goffette :
  - Tenter une démonstration par l'absence :

    Que seraient nos vies s'il n'y avait pas la Sécurité Sociale ?

    = Une expérience de pensée
    = Une mise en situation

Introduction

- Une précision

  La Sécurité Sociale :
  Un arbre à plusieurs branches

  - Assurance Maladie
  - Assurance Chômage
  - Allocations Familiales
  - Assurance Retraite

Introduction

- Une précision

  La Sécurité Sociale :
  On se focalisera ici sur l'Assurance Maladie

  - **Assurance Maladie**
  - Assurance Chômage
  - Allocations Familiales
  - Assurance Retraite

Que seraient nos vies
s'il n'y avait pas la Sécurité Sociale ?
(Assurance Maladie)

Nos vies, sans la Sécu ?

- Imaginons…

Remarque sur les diapos suivantes :

- *Je ne suis pas un spécialiste des tarifs des soins*
- *Il se peut qu'il y ait une ou deux erreurs, mais tous les chiffres sont plausibles, ce qui suffit à la démonstration*

Nos vies, sans la Sécu ?

- Imaginons…

Nos vies, sans la Sécu ?

- Imaginons…
  - Je suis **étudiant·e boursier·e** (niv. 4) : 460 € / mois

Consultation de médecine générale :	30 € (G)
Consultation Dermatologie :	60 € (CDE)
Consult. gynéco suivi endométriose :	35 € (CS)
Consult. et soin dentaire, carie 2 faces :	23 + 52 = 75 €

→ ***Si l'étudiant·e avait à payer ces soins…***

No comment !

Nos vies, sans la Sécu ?

- Imaginons…
  - J'ai un revenu médian :

Brut :	**2300 € / mois**	27 600 / an
Net :	1800 € / mois	21 600 / an

Nos vies, sans la Sécu ?

- Imaginons…
  - J'ai un revenu médian : Brut = 2300 € / mois
  - Je suis une femme ; je suis **enceinte** ; fin de grossesse
    - Accouchement « normal » : **4 855 €** (GHS 5314)

      → ***2 mois de salaire***
    - Accouchement par césarienne, avec quelques complications
      Nouveau-né 2,4kg : 5236 + 2084 = **7320 €**
      (GHS 5327 et 5908)

      → ***3 mois de salaire***

      Qu'en pensez-vous ?

Nos vies, sans la Sécu ?

- Imaginons…
  - J'ai un revenu médian : Brut = 2300 € / mois
  - Je suis une femme ; je suis **enceinte** ; fin de grossesse
    - Accouchement « normal » : **4 855 €** (GHS 5314)

      → ***2 mois de salaire***
    - Accouchement par césarienne, avec quelques complications
      Nouveau-né 2,4kg : 5236 + 2084 = **7320 €**
      (GHS 5327 et 5908)

      → ***3 mois de salaire***

Humainement : des choix horribles s'il n'y a pas de Sécu

Économiquement : la société a tout intérêt à ce que l'accouchement se passe bien, pour éviter d'autres coûts, et pour la richesse que vont encore créer la mère, et l'enfant

Nos vies, sans la Sécu ?

- Imaginons…
  - J'ai un revenu médian : Brut = 2300 € / mois

  - J'ai une maladie chronique : par ex. **Maladie de Crohn**

2 Consultation gastro-entérologie :	60 € x 2
Entero-IRM :	237 €
Coloscopie :	458 € (GHS 5368)
Stylos injecteurs Remsima / 15 jours :	435 € x 12 mois
Total pour un an :	***6035 €***

Mêmes remarques que précédemment
et aussi pour les diapos suivantes...

Nos vies, sans la Sécu ?

- Imaginons…
  - J'ai un revenu médian : Brut = 2300 € / mois

  - J'ai un large **grain de beauté bizarre**
    - Consultation dermatologie : 60 € (CDE)
    - Consultation chirurgie plastique : 60 €
    - Analyse histologique : 75 € (NABM 0006) ?
    - Opération, carcinome basocellulaire : 351 € (GHS 5574)
    - 10 soins d'infirmière libérale : 3,65 € x 10 (AIS)

      Soin = 2,65 € ; déplacement 3 km = 1 €

      Total : 582 €

Nos vies, sans la Sécu ?

- Imaginons…
  - J'ai un revenu médian : Brut = 2300 € / mois
  - Je suis un peu âgé — besoin de **soins dentaires**
    - Pose d'une couronne métal-céramique : 450 €
    - Pose d'un implant : ≈ 2000 €
  - Je suis un peu âgé — problème de **vision**
    - Consultation ophtalmologie (sect. 2) : ≈ 50 €
    - Lunettes : ≈ 300 €

Remarque : type de soin aujourd'hui assez peu remboursé par l'Assurance Maladie

Nos vies, sans la Sécu ?

- Imaginons…
  - J'ai un revenu médian : Brut = 2300 € / mois
  - Je suis une femme ; un de mes **seins** a un **nodule**
    - Consultation, médecine générale : 30 € (G)
    - Mammographie : 66 €
    - Consultation, oncologue : 31 €
    - Opération du cancer : 5200 € (GHS 3435)
      (Tumorectomie majeure de niveau 1)
    - 6 chimiothérapies : 2105 € x 6 (GHS 9606)
    - Perruque (remboursée Sécu) : 350 €
    - Et il y a d'autres dépenses de santé...

Total : 18 307 €

→ ***8 mois de salaire***
+ perte du salaire (arrêt maladie sans compensation Sécu)

Nos vies, sans la Sécu ?

- Imaginons…
  - J'ai un revenu médian : Brut = 2300 € / mois
  - J'ai une **dépression sévère**, avec des troubles de l'attention et une fatigue extrême
    Je perds mon travail
    - Consultation de médecine générale : 30 € (G)
    - Médicaments antidépresseurs : 4,80 € / mois
      (fluoxétine 20mg ; 1 gélule / jour)
    - Consultation de psychiatrie en CHU : 57 €
    - 10 jours d'hospitalisation en psy. : 7500 €
      (prix d'une journée : 600 à 900 €)

    → ***+ de 3 mois de salaire***
    + perte du salaire (arrêt maladie sans compensation Sécu)

Nos vies, sans la Sécu ?

- Imaginons…
  - J'ai un revenu médian : Brut = 2300 € / mois
  - Mon **mari** est **violent** ; j'hésite à partir...
    - Consultation de médecine générale : 30 € (G)
    - Hébergement d'urgence : 50 € ? 100 € ? / jour

J'hésite encore plus à partir…

Comment payer l'hébergement d'urgence ?

Et en cas de coup dur, je serai seule...

Nos vies, sans la Sécu ?

- *Vos conclusions ?*

Nos vies, sans la Sécu ?

- ***Mes conclusions***

Niveau individuel

- *L'Assurance maladie est essentielle pour nos vies*
- *Sans elle, nos vies ne seraient pas du tout pareilles*
- *On vivrait dans la peur de la maladie*
- *On serait confronté·es à des choix horribles*
- *On serait très dépendant·es des autres*

Niveau collectif

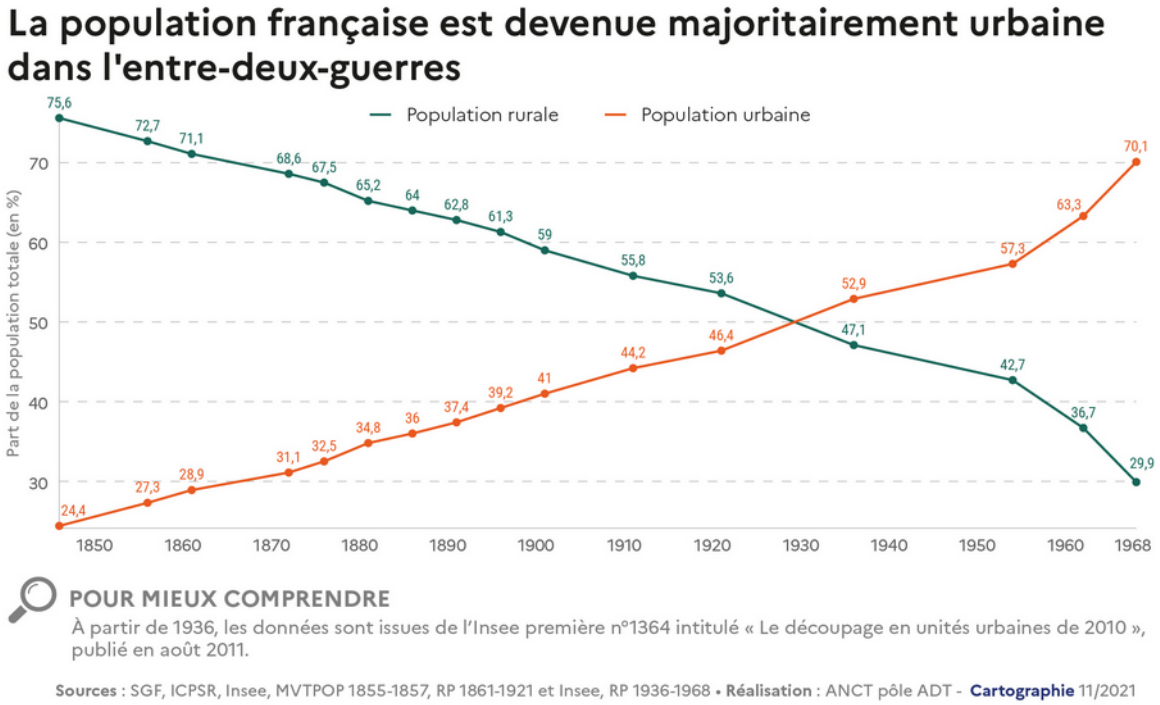
- *Beaucoup mourraient bien plus tôt*
- *Beaucoup seraient malades, handicapés et ne pourraient pas travailler normalement*
- *L'économie serait privée par ces travailleurs malades + obsession d'épargner pour survivre en cas de coup dur*

→ *Les dépenses de santé sont un coût, mais elles évitent des coût économiques bien plus élevés !*

Mais comment faisait-on avant la Sécurité Sociale ?

Avant la Sécu ? — Avant 1852

- En cas de maladie
  - Aller voir un médecin ?
    - Ils sont peu nombreux
    - Il faut le payer (honoraires libres)
    - La médecine est encore peu efficace
    - La plupart des médecins sont en ville alors que 75 % de la population est rurale



Avant la Sécu ? — Avant 1852

- En cas de maladie
  - Aller voir un médecin ?
  - Aller à l'hôpital ?
    - Les « hôpitaux » ou « hospices » de l'époque ne sont pas encore des structures de soin

      On donne l'hospitalité
    - Ce sont des lieux où on accueille des miséreux pour leur éviter de mourir dans la rue (un coin pour dormir, un peu à manger)
    - Ils sont tenus par des religieuses catholiques
    - Leur financement provient de la charité, de dons de gens aisés et de quelques financements de l'État ou des communes

Avant la Sécu ? — Avant 1852

- En cas de maladie
  - Aller voir un médecin ?
  - Aller à l'hôpital ?
  - **Le soutien de la famille**

    À cette époque, sans la famille, on est vulnérable
- Conséquences :
  - Minimiser les moments de la vie où on est sans famille
  - En cas de veuvage (fréquent) : on se remarie assez vite
  - Pour les femmes :
    - On passe du foyer des parents au foyer du mari
    - Pas de vie de célibataire

Avant la Sécu ? — Avant 1852

- En cas de maladie
  - Aller voir un médecin ?
  - Aller à l'hôpital ?
  - **Le soutien de la famille**

Mais le soutien de la famille n'est pas un soin, donc :

On endure, on attend que ça passe…
On va voir le rebouteux…
On va voir une voisine qui connaît les plantes…
On s'alite
On continue à faire ce qu'on peut à la ferme,
sinon on n'aura rien à manger
On souffre, on meurt…

Beaucoup d'estropié-es, de personnes déformées...

Avant la Sécu ? — De 1852 à 1945

- Référence dans laquelle j'ai beaucoup puisé :

Charlotte Siney-Lange :

La Mutualité

Grande semeuse de progrès social —1850-1976

Editions de La Martinière, 2018



Avant la Sécu ? — De 1852 à 1945

- Loi du 26 mars 1852
  - Contexte :
    - Gouvernement de Napoléon III (Second Empire)
    - Essor industriel progressif (usines, chemin de fer…)
  - **Légalisation des Sociétés de Secours Mutuels = Mutuelles**
    - Mais, au début, interdiction d'avoir plus de 500 membres
    - Système : si on fait partie de tel métier, on cotise et on a accès gratuitement ou à moindre coût à ce que ce système d'entraide mutuelle a mis en place, par ex. :
      - Une pharmacie mutualiste
      - Un dispensaire mutualiste avec médecins, infirmières, dentistes…
    - Une grande variation selon les lieux et les métiers

Avant la Sécu ? — De 1852 à 1945

- Loi du 26 mars 1852
  - Contexte :
    - Gouvernement de Napoléon III (Second Empire)
    - Essor industriel progressif (usines, chemin de fer…)
  - **Légalisation des Sociétés de Secours Mutuels = Mutuelles**
    - Les médecins et les pharmaciens s'opposent à ce mouvement
      - Forte résistance à accepter de négocier un barème tarifaire ou des conventions avec les mutuelles
      - Ces professions veulent rester purement libérales
      - Elles lancent des rumeurs disant que les soins mutualistes sont de piètres qualités
      - Les sociétés mutualistes ne cessent de relancer les négociations pour établir des conventions
      - Elles font très attention à la qualité de leurs soins et font des études scientifiques sur leurs soins et leurs impacts

Avant la Sécu ? — De 1852 à 1945

- Loi du 26 mars 1852
  - Contexte
  - Légalisation des Sociétés de Secours Mutuels = Mutuelles
  - Essor lent de la mutualité
    - Soutien de la III^{ème} République
    - **Peu à peu : multiplication des sociétés mutuelles**
    - Certaines deviennent importantes
      avec plusieurs milliers de membres

Avant la Sécu ? — De 1852 à 1945

- Loi du 26 mars 1852
  - Contexte
  - Légalisation des Sociétés de Secours Mutuels = Mutuelles
  - Essor lent de la mutualité
  - **Caractéristiques jusqu'à ≈1900 :**
    - Un système construit autour d'un métier
    - Il n'y a pas d' « Ayant droit »
      Seul le travailleur est membre, pas sa famille
    - Pas de prise en charge des malades chroniques
    - Si vous n'êtes plus dans le métier, vous n'êtes plus membre au bout de quelques mois
    - **En 1914 :**
      - **3,5 millions de membres de mutuelles sur une population de 39 millions**
      - 55 % de la population est encore rurale et peu concernée

Avant la Sécu ? — De 1852 à 1945

- Un exemple particulier : **les mutualités maternelles**
  - **En 1865**
    Mortalité infantile moyenne = 18 %
    Mortalité infantiles chez les ouvrières : 30-35 % !!!
  - En 1892, Félix Poussineau (Pt Chambre de la confection) :
    Il créée les premières **sociétés de mutualité maternelle**
    - Cotisation de 6 francs par an
    - Congé de maternité obligatoire de 4 à 6 semaines
    - Indemnité de maternité de 12 francs par semaine
      + Forte incitation (financière) à l'allaitement
    - Surveillance de l'hygiène, soins médicaux

      → La mortalité infantile tombe à 6 % dès la première année
  - En 1912
    Mortalité infantile moyenne 12 %
    Mortalité en cas de mutualité maternelle : 4,5 % (**1 %** en 1914)

Avant la Sécu ? — De 1852 à 1945

- Un exemple particulier : les mutualités maternelles
  - Influence de ce mouvement mutualiste
    - En 1909 une loi autorise les femmes enceintes à cesser le travail pendant 6 semaines

      Avant ce n'était pas autorisé, donc il y avait parfois des accouchements dans les ateliers…

      En 1913 une autre loi prévoit une allocation compensatrice lors du congé maternel

    - En 1912

      Mortalité infantile moyenne 12 %
      Mortalité en cas de mutualité maternelle : 4,5 % (1 % en 1914)

Avant la Sécu ? — De 1852 à 1945

- Une remarque économique
  - Exemple du dispensaire mutualiste des chemins de fer de Paris
    - Cette mutuelle décide de se doter d'un dispensaire
    - Le dispensaire a un coût annuel de 12 000 Francs
    - Il permet d'économiser 28 000 Francs d'indemnités de maladie
  - Les soins ont un coût, mais sont surtout une économie
    - Ils évitent de fortes dépenses
    - Ils permettent l'activité économique, donc la production de richesse
  - Il y a un réel besoin de soins

La Sécurité Sociale
Qu’est-ce ?

La création de la Sécu — Depuis 1945

- Contexte
  - Fin de la Deuxième Guerre mondiale
  - Des pénuries : rationnement alimentaire, manque de logements
  - Une économie chaotique : destructions, collaborations
  - Un État très endetté : 160 % du PIB

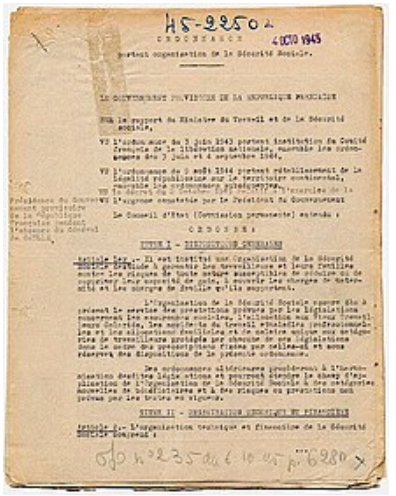
  - Gouvernement allant de De Gaulle aux communistes
  - Héritage du Conseil National de la Résistance : engagement à créer un système de sécurité sociale

La création de la Sécu — Depuis 1945

- Création
  - 19 octobre 1945 : première loi sur la **Sécurité Sociale**



Ministre du travail
(communiste)
Ambroise Croizat





Haut fonctionnaire
Pierre Laroque

La Sécu — Depuis 1945

- Les principes
  - « De chacun selon ses moyens, à chacun selon ses besoins »
  - Cotisations sociales prélevées sur les salaires, obligatoires
  - 1945 : Un régime général unifié, démocratique, autogéré
    Élection des administrateurs :
    3/4 sièges pour les salariés ; 1/4 pour le patronat
  - 1967 : Division en 3 branches : maladie, famille, retraite
    Gestion paritaire : 1/2 pour le patronat et 1/2 pour les syndicats
    Désignation des administrateurs par l'État
  - Depuis 1990 : étatisation de plus en plus importante

La Sécu — Actuellement

- Les budgets
  - Budget de la Sécurité Sociale : 600 milliards € (**2023**) (supérieur au budget de l'État)
    - **Assurance Maladie : 240 milliards €** (2023)
    - Assurance vieillesse (retraites) : 275 milliards €
    - Allocations familiales : 56 milliards €
  - Dépenses publiques : 80 %
  - Dépenses privées : 20 % (non financées Sécu)

    dont Complém. Santé : 12 %

La Sécu : réflexions

- Des effets majeurs, collectifs

  - Une population mieux soignée
  - Une population qui peut être plus active
  - Une espérance de vie fortement accrue
  - Moins de vies brisées, de misère

  - *(Et une économie plus productive)*

La Sécu : réflexions

- Des effets majeurs, personnels

  - Des individus moins angoissés
  - Des projets de vie à plus long terme
  - Des trajectoires plus indépendantes, plus individuelles
  - On souffre moins

  - L’accès au soin :

    Moins d’injustice devant la maladie,
    la souffrance et la mort

La Sécu : réflexions

- **Déclaration Universelles des Droits de l'Homme** (ONU 1948)
  - Article 22 :

    Toute personne, en tant que membre de la société, a **droit à la sécurité sociale** ; elle est fondée à obtenir la satisfaction des droits économiques, sociaux et culturels **indispensables à sa dignité et au libre développement de sa personnalité**, grâce à l'effort national et à la coopération internationale, compte tenu de l'organisation et des ressources de chaque pays.

  - En France, ce texte figure dans notre constitution

Je vous remercie
pour votre attention



Intervention de Nora Moumjid